

RÉPONSES APPORTÉES PAR LE COMITÉ DE SECOURISME DU SDIS 54 AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES MONITEURS ET CONCERNANT LE SECOURISME

Contact : Francis.Huot-Marchand@sdis54.fr, ou bureau formation des groupements.

PSE

Question 1 : Peut-on pratiquer le bouche à bouche en PSE ?

Réponse :
Non.

Justification :
Le BAVU est à disposition des sauveteurs et doit être utilisé pour toute ventilation artificielle entreprise lors d'intervention en équipe.

Cependant, en intervention, le bouche à bouche peut être pratiqué dans certains cas exceptionnels :
- absence ou défaillance de matériel,
- ou existence de plusieurs victimes devant bénéficier d'une ventilation artificielle.

Question 2 : Quelle est la position de la tête du nourrisson pour une réanimation ?

Réponse :
Ne pas se fier au dessin de la page 79 du GNR FPS : en effet, la position doit être « neutre » : la face du bébé est horizontale, parallèle au plan dur.

Justification :
La position neutre de la tête du nourrisson évite la compression de la trachée du nourrisson contre sa colonne cervicale, ce qui permet un libre passage de l'air dans les voies aériennes.

Question 3 : Comment réaliser le bilan lésionnel d'une victime ?

Réponse :
1. Identifier les plaintes de la victime :
Les douleurs ressenties aident le sauveteur dans sa recherche des lésions.
2. Rechercher les lésions sans déplacer la victime :
Le bilan des lésions doit être systématique. Il s'effectue en regardant et palpant la victime « de la tête aux pieds ».

Devant tout traumatisme violent, le maintien immédiat de la tête par un sauveteur, suivi de la pose du collier cervical précède le bilan lésionnel.

Question 4 : Rédaction de la fiche d'intervention et message au SAMU

Réponse :
La fiche d'intervention doit être, dans tous les cas, soigneusement et entièrement remplie.

Elle permet au chef d'agrès la transmission d'un message complet au SAMU, comportant :

- le bilan circonstanciel,
- le bilan fonctionnel,
- le bilan lésionnel,
- les gestes effectués,
- les éléments de surveillance.

Question 4 : Quelle est la position d'attente adaptée pour une victime en détresse respiratoire ayant subi un traumatisme du dos ?

Réponse :
Position demi assise.

Justification :
L'atteinte de la fonction vitale prime toujours sur la lésion.

Question 5 : Comment maintenir le membre supérieur lésé lors de la pose de l'attelle ou de l'écharpe ?

Réponse :
Lorsque la lésion intéresse le bras ou l'avant bras, le sauveteur maintient d'une main l'articulation au dessus de la lésion (épaule ou coude) et de l'autre l'articulation au dessous (coude ou poignet).
Lorsqu'une articulation est atteinte, il l'immobilise en plaçant les mains de part et d'autre de celle-ci.
Dans tous les cas, il retire délicatement ses mains quand l'attelle ou l'écharpe est mise en place.

P.S.R

Question 6 : Quels gants doit porter l'écureuil pour assurer le maintien de tête ?

Réponse :
L'écureuil rentre dans la VL avec ses gants de feu, puis adapte sa tenue en fonction des consignes du chef d'agrès de l'équipe technique responsable de la sécurité.
Il n'est de toute façon pas recommandé de mettre des gants en latex sous les gants de feu.
Si leur port est nécessaire, l'écureuil retire ses gants de feu avant d'enfiler des gants à usage unique neufs.

S.A.P.

Question 7 : Prise en charge d'une victime laryngectomisée (opéré qui a subi une ablation du larynx et qui respire par un orifice à la base du cou, équipé ou non d'une canule)

Réponse :

- Effectuer si besoin une aspiration des mucoosités dans l'orifice ou au travers de la canule,
- Appliquer le masque à oxygène devant l'orifice et non devant le nez,
- Pour une RCP, effectuer la ventilation artificielle à l'aide du BAVU soit en raccordant directement le BAVU sur l'embout de la canule, soit à l'aide d'un masque appliqué sur l'orifice. Il faudra obstruer le nez et la bouche pour éviter les fuites.

Question 8 : Les secouristes doivent-ils être ceinturés à l'arrière du VSAV ?

Réponse :

Oui. A l'aller comme au retour d'intervention. Il est toujours préférable de faire stopper le VSAV lorsque l'état de la victime nécessite la réalisation d'un geste particulier.

Justification :

Art 4.5.9 Norme en 1789 de la NIT 330

« ...Sans aucune exception, toutes les personnes et les objets tels que les dispositifs médicaux, l'équipement et les articles généralement transportés dans l'ambulance doivent être maintenus afin d'éviter qu'ils deviennent des projectiles »

F.M.A.

Question 9 : Qui est habilité à encadrer la formation en secourisme ?

Réponse : Seuls les MNPS, à jour de leur FMA de moniteur, peuvent assurer la formation initiale et la FMA en matière de secourisme.

Les MNPS ayant obtenu leur diplôme après octobre 2003 doivent en plus avoir suivi une formation complémentaire avant de pouvoir enseigner PSE et PSR

Justification : Arrêté du 22 octobre 2003 publié au JO du 3 décembre 2003

« Art. 8. Pour être autorisé à enseigner les formations autres que la formation aux premiers secours telle qu'elle est définie au titre Ier, chapitre Ier, de l'arrêté du 8 novembre 1991 susvisé, le titulaire du brevet national de moniteur des premiers secours doit être titulaire de l'attestation de formation ou du certificat de formation aux activités de premiers secours correspondant et avoir suivi un module de pédagogie appliquée à la formation à enseigner. Celui-ci est dispensé sous la responsabilité de l'organisme habilité ou de l'association agréée. »

D.S.A.

Question 10 : Ya-t-il une différence entre « Ne touchez pas à la victime » et « Ecartez-vous » ?

Réponse :

Oui.

- Lorsque le DSA effectue l'analyse, il indique : - *ne touchez pas à la victime* - pour ne pas être gêné par d'éventuels parasites : les sauveteurs peuvent alors rester en position pour pouvoir rapidement reprendre les gestes de RCP.
- Lorsqu'il va délivrer un choc, il indique -*Ecartez-vous*- les sauveteurs doivent alors se mettre debout pour se protéger. Le sauveteur chargé du DSA peut alors s'assurer facilement que la sécurité de tous est respectée.

A.E.S.

Question 11 : Que faire si un secouriste non sapeur pompier est victime d'un AES ?

Réponse : Il faut suivre le même protocole que pour un SP, en utilisant le Kit AES et en l'invitant à consulter un hôpital référent.

Question 12 : Faut-il utiliser le kit AES pour morsure ou griffure d'animaux ?

Réponse :

Non.

Il est important de laver immédiatement la plaie souillée, de la rincer et d'y appliquer un antiseptique non coloré.

Justification :

Les plaies par griffures ou morsures d'animaux s'infectent facilement, mais les animaux ne sont pas porteurs du virus du SIDA et ne peuvent donc transmettre le HIV.

DIVERS

Question 13 : Quand faut-il placer un filtre antibactérien sur un BAVU ?

Réponse : Lorsque le BAVU est réutilisable.

Il est inutile de positionner un filtre antibactérien sur un BAVU à usage unique.

Justification :

Les filtres distribués actuellement n'ont qu'une action antibactérienne. Ils ne réchauffent ni n'humidifient l'air inspiré.